

FORUMS POUR L'ENTOURAGE

SYNDROME DE KORSAKOFF

Par **RC59** Posté le 18/06/2018 à 16h16

Bonjour à tous,

Mon père, qui vit seul et est âgé de 58 ans, est hospitalisé depuis une dizaine de jour après avoir été retrouvé chez lui dans un état de faiblesse extrême.

Physiquement, il reprend du poil de la bête mais au niveau neurologique, il présente tous les signes d'un syndrome de Korsakoff.

Si la situation ne s'améliore pas (et les médecins ne nous laissent guère d'espoirs), il ne sera pas en mesure de continuer à vivre seul et de manière autonome. Que se passerait-il dans ce cas ? Y-a-t-il des gens sur ce forum qui ont vécu quelque chose de similaire ?

Et évidemment, la question du sevrage se pose au milieu de tout ça...

Merci et bon courage à tous

9 RÉPONSES

Moderateur - 20/06/2018 à 11h46

Bonjour RC59,

Nous sommes désolés de ce qui arrive à votre père. C'est une situation préoccupante et effectivement son autonomie risque d'être compromise. Cependant il existe des aides et votre père pourra récupérer un peu de ses capacités.

La dénutrition et l'alcoolisme sont des facteurs qui précipitent une personne dans un syndrome de Korsakoff. C'est très certainement ce qui est arrivé à votre père. C'est une maladie irréversible certes mais à un peu plus de 10 jours seulement d'hospitalisation il est peut-être un peu tôt pour stabiliser un diagnostic et connaître l'étendue de ses atteintes neurologiques. Chacun a des capacités de récupération qui lui sont propres et il est possible aussi de lui trouver une prise en charge qui l'aide à s'adapter.

Dans un premier temps le sevrage puis l'abstinence sont prioritaires si l'on veut éviter une dégradation de son état. Il s'agit donc de lui trouver un établissement pour faire le sevrage - si ce n'est déjà fait au cours de cette hospitalisation. Ensuite, si vous ne pouvez pas l'héberger, de lui trouver un établissement de soin avec hébergement qui lui permette de maintenir son abstinence. Il est vraiment important qu'il ne boive plus. Il ne peut plus se le permettre.

Il existe des établissements de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) qui peuvent aider votre père. En effet, certains SSR ont une spécialisation en "neuro-addictologie". Les professionnels de ces établissements pourront lui faire passer des tests d'évaluation et un bilan neuropsychologique qui permettront d'établir un diagnostic fiable. Le bilan n'est pas à faire tout de suite mais après la phase de sevrage et de stabilisation. Il est recommandé d'attendre environ 1 mois. Après cette étape de bilan les professionnels sauront quels soins lui apporter. Plusieurs pistes sont possibles en fonction du diagnostic. Il peut être question de l'aider à se réadapter ou encore d'essayer de compenser ses fonctions déficitaires. S'il souffre bien d'un syndrome de Korsakoff alors la stratégie consistera sans doute à l'aider à retrouver des repères et à stimuler ses capacités mnésiques et cognitives restantes. Le SSR pourra aussi aider à trouver un hébergement adapté pour lui.

Enfin, nous vous conseillons de consulter une assistante sociale pour connaître les mesures de protection juridique et les aides que vous pouvez mettre en place pour votre père.

Si vous nous indiquez le département de résidence de votre père ou le vôtre peut-être pourrions-nous vous proposer les coordonnées de SSR spécialisés en "neuro-addictologie".

Cordialement,

le modérateur.

RC59 - 20/06/2018 à 11h59

Bonjour et merci pour ces éléments de réponse,

Mon père réside dans le département du Nord. Je ne suis pas dans la région, d'où mon inquiétude, peut-être un peu précoce, concernant

une possible perte d'autonomie.

Cordialement

Moderateur - 20/06/2018 à 12h26

Bonjour,

Voici deux structures spécialisées proposant un service de SSR auprès desquelles vous pouvez vous renseigner. Ces deux structures ont 'a priori' une compétence en neuropsychologie mais c'est à vérifier auprès d'eux. L'une est dans le Nord, l'autre dans le Pas-de-Calais.

<http://www.alcool-info-service.fr/Adresses-utiles/4090>

<http://www.alcool-info-service.fr/Adresses-utiles/6334>

Cordialement,

Le modérateur.

RC59 - 22/06/2018 à 16h04

Bonjour et merci pour ces renseignements,

Nouvelle source d'inquiétude : mon frère vient d'avoir l'assistante sociale qui parle de laisser sortir mon père la semaine prochaine, si pas de place en convalescence.

Je suis très inquiet : au-delà de son problème d'addiction qui n'est pas résolu, je ne vois pas comment il pourrait vivre seul : il n'a pas de repères, ne sait pas si nous sommes le matin ou le soir, s'il a mangé une fois ou dix fois dans la journée...

Je suis scandalisé qu'en France on puisse laisser une personne souffrant de démence seule dans la nature.

Que puis-je faire pour éviter cette situation ?

Merci

RC59 - 22/06/2018 à 16h06

Je précise en outre que mon père n'est toujours pas en capable de marcher...

Moderateur - 25/06/2018 à 11h26

Bonjour,

Ce n'est cependant pas l'assistante sociale qui décide des sorties...

Comme vous vous doutez il est difficile d'avoir une place dans les centres adaptés au cas de votre père où les personnes restent souvent longtemps. Cela va prendre du temps. Les places existent mais l'offre est inférieure à la demande. La France ne laisse pas tomber ses personnes en souffrance.

Les familles ne devraient pas non plus. Sans la solidarité familiale autour de votre père il lui sera aussi difficile de s'en sortir.

Entretemps prenez contact, avec l'appui de ses médecins, avec l'un des centres cités plus haut ou avec une unité hospitalière en addictologie pour faire le sevrage. Éventuellement appelez notre ligne pour que l'on puisse vous donner des adresses. Cela peut être près de chez votre père mais peut-être serait-il préférable aussi que cela soit près de chez vous ou de chez votre frère ?

Cordialement,

le modérateur.

RC59 - 25/06/2018 à 16h12

Bonjour et merci pour ce retour,

(Je reposte ce message car il semble y avoir eu un bug.)

Ce n'est certes pas l'assistante sociale qui décide des sorties, mais j'imagine qu'elle nous contacte à la demande du médecin, non ?

S'agissant du fait que la France ne laisse pas tomber ses personnes en souffrance je me permets, pour être en contact avec plusieurs personnes dans mon cas et avoir consulté quelques témoignages, de nourrir quelques doutes - et je ne suis manifestement pas le seul. D'ailleurs, la plupart des professionnels que j'ai contactés me recommandent de me rapprocher des structures et associations belges. Cela doit signifier quelque chose.

En aucun cas ma famille ne va laisser tomber mon père. Nous l'avons aidé du mieux que nous avons pu dans son addiction pendant plus de trente ans. Depuis quinze jours, nous nous relayons à son chevet et nous multiplions les démarches pour essayer de lui trouver une structure adaptée. Je ne suis pas en train d'essayer de me "débarrasser" de lui - j'ai eu bien des occasions de couper les ponts si je l'avais voulu. J'aimerais simplement qu'on lui prodigue les soins dont il a manifestement besoin. Nous serons là pour lui mais nous ne pouvons pas assurer une présence quotidienne et permanente auprès de lui, ce qui me paraît aujourd'hui indispensable.

Mon père ne marche pas, il oublie tout événement ou discussion en quelques instants et raconte absolument n'importe quoi. Je ne parle même pas de son problème d'addiction qui n'est toujours pas résolu (et le sevrage me paraît compliqué à amorcer pour une personne dont la mémoire n'excède pas une poignée de minutes). Dans ce contexte, un coup de fil pour annoncer sa sortie à horizon une semaine (mais avec la livraison de trois repas par jour par une association, ouf) suscite une inquiétude me semble-t-il bien compréhensible.

Bref, j'espère effectivement que tout ça n'est qu'un regrettable malentendu. Attendons la suite et croisons les doigts.

Cordialement

PS : Pour les gens qui seraient dans la même situation et viendraient à lire cette discussion, le SSR Le Cateau n'accueille plus de patients atteints du syndrome de Korsakoff.

sergiomol - 07/12/2018 à 08h01

Je vous souhaite bien du courage car cela n'a vraiment pas l'air facile

Cathy - 28/01/2019 à 03h08

Bonjour mon père a été diagnostiqué avec un wernicke Korsakoff

Ouff pas facile à accepter la nouvelle. Mon père a bu toute sa vie. L'année 2018 a été pour lui l'horreur. Après un accident il on du lu amputé le pouce. Ensuite l'annonce que son père a un cance et décède 1mois et demi plus tard. 5 jour après les funérailles on lui annonce un cancer du colon, il lui enlève 1 pied d'intestin. L'oncologue lui propose de faire de la chimio par prévention. Il reçoit son premier traitement et sa ne vas pas bien il mange une boucher et il en vomi deux ce qui entraîne une importante perte de poids. C'est en recevant son deuxième traitement que tout vas changer pour lui. Encore beaucoup malade on doit l'hospitaliser car il n'a plus d'équilibre. Une semaine plus tard il nous font l'annonce de la maladie de Wernicke Korsakoff a l'aube de ses 63 ans. On a du le placer dans une résidence car ma mère ne peux pas le garder à la maison car elle travail. Dans notre malchance nous avons été chanceux car ma mère travail dans une résidence pour personnes âgées et on a pu le localiser la . Ma mère le voit à tous les jours. On sait qu'il est bien la. Mon père est toujours de bonne humeur, rit tout le temps, parle beaucoup et mange tout ce qu'ils lui donne. Ce qu'il ne fessait pas avant. Nous avons beaucoup de misère à le reconnaître. Il vit dans un autre monde. En le voyant sa ne paraît pas mais mentalement c'est autre chose. Sa fait maintenant 3 mois . Il nous reconnais tous et nomme nos nom mais ceux qu'il a connu dans les dernières années il ne les reconnais pas. Le pire c'est que son cerveau ne guérira pas. Nous le supportons dans cette épreuve et nous l'aimerons toujours.
